



# Vivre au Lys

Février 2019

Chers Adhérents,

Cette lettre pour vous apporter quelques précisions :

Vivre au Lys est une association participative et collaborative. Cela implique un échange entre les adhérents. Nous avons mis à votre disposition sur notre site [www.vivreauly.com](http://www.vivreauly.com) une application de petites annonces qui ne demande qu'à être utilisée.

Par ailleurs l'application WhatsApp permet des échanges en temps réel, pratiques pour des besoins immédiats : nous vous enverrons le mode d'emploi. Que cela ne vous empêche pas de nous adresser vos numéros de téléphone portable pour vous inscrire.



En revanche nous attendons encore vos recommandations d'artisans, prestataires et fournisseurs pour alimenter notre offre.

D'autre part, nous souhaitons nous faire l'écho de l'ASA du Lys-Chantilly sur les abattages intempestifs d'arbres. Certains d'entre vous nous ont signalé être témoins de tels actes et ne savent comment réagir. La seule façon d'intervenir est d'appeler la Police Municipale qui est sensibilisée sur ce délit, ou, à défaut, la Gendarmerie de Chantilly : eux seuls sont habilités à faire cesser de tels agissements.

De la même façon, il serait souhaitable que vous vous portiez partie civile sur les dépôts de plainte de l'ASA du Lys-Chantilly contre des auteurs d'infractions sur le domaine, de façon à appuyer son action auprès de la Gendarmerie.

Pour en venir à nos actions :

- Troc Plantes : Un sondage Doodle vous sera envoyé très bientôt pour le choix de la date.
- Communication : Ne disposant pas des adresses mail des résidents, la seule solution reste la publicité et le tractage dans les boîtes aux lettres. Cette opération renouvelée plusieurs fois devrait nous rendre plus visibles.
- Vous êtes cordialement invités aux réunions de l'association chaque 2<sup>ème</sup> jeudi à 19 h 30 au Square d'Aumale qui aborderont les questions de la vie de notre association et des services à apporter aux Résidents (achats groupés, mutualisations, assainissement, ...)
- Notez la date de notre prochaine assemblée générale ordinaire : **VENDREDI 15 MARS** à 20 heures. Convocations et ordre du jour vous seront adressés en temps utile.

A très bientôt !

Jacques Morel